

CHERS COLLÈGUES  
**BRETAGNE PAYS DE LOIRE**

**VOTEZ POUR DES DÉLÉGUÉS MUTUELLE AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ**

Le Syndicat Unifié-Unsa préside BPCE Mutuelle depuis plus de 30 ans et a ainsi permis d'en faire **un outil unique au service des salariés et retraités** adhérents du groupe.

Nos délégués Syndicat Unifié-Unsa à l'Assemblée Générale ont toujours défendu et voté les orientations stratégiques et budgétaires qui vous garantissent **une couverture santé de tout premier plan au meilleur prix**. Vous êtes aujourd'hui appelés à renouveler vos délégués, ceux qui vont **vous représenter et porter votre voix à BPCE Mutuelle**.

**POUR LA CEBPL**

Le Syndicat Unifié-Unsa a choisi de soutenir les binômes :  
**Michèle NOUVEL et Romuald ODILE SYLVAND, Marie-Laure CRENN et Alexandre MILLER**



Michèle NOUVEL



Romuald ODILE SYLVAND



Marie-Laure CRENN



Alexandre MILLER

Nous sommes convaincus que dans cette période difficile pour la santé en France, **BPCE Mutuelle doit rester un élément central de la protection des salariés** du groupe, tout en défendant notre pouvoir d'achat. Aussi nous vous assurons qu'avec les délégués prochainement élus, nous poursuivrons l'engagement du Syndicat Unifié-Unsa pour une **mutuelle solidaire**, en continuant de viser **les meilleurs prestations et services santé du marché**.

Parce qu'il est important d'être bien accompagné et qu'une bonne prise en charge ça compte dans votre budget, placez votre confiance en celles et ceux qui poursuivront avec détermination cette mission.

**VOTEZ**

**N°6 : MICHÈLE NOUVEL ET ROMUALD ODILE SYLVAND  
N°2 : MARIE-LAURE CRENN ET ALEXANDRE MILLER**

**Ils sauront renforcer ce qui fait notre force à la tête de BPCE Mutuelle :  
EXPÉRIENCE ET LUCIDITÉ, PARTAGE ET MUTUALITÉ, SOLIDARITÉ ET INNOVATION.**

**LE SYNDICAT UNIFIÉ-UNSA RESTE VOTRE MEILLEURE GARANTIE POUR L'AVENIR !**

**ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX 31 MARS AU 18 AVRIL**